



Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré



Syndicat Indépendant Académique
de l'Enseignement Secondaire Aix Marseille
<http://www.siaes.com>

Fédération Autonome de l'Éducation Nationale



6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

04 91 34 89 28 06 80 13 44 28 jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr <http://www.sies.fr>

RETRAIT des projets Peillon !

Editorial du « *Courrier du SIAES* » n° 59 du 16 décembre 2013

La France rétrograde dans le classement PISA tandis que s'accroît l'inégalité des chances entre élèves. Le ministre de l'éducation nationale saisit cette opportunité pour promouvoir et tenter de légitimer ses réformes alors qu'elles contribueront à la dégradation de la qualité de l'enseignement et ne restaureront pas l'école dans son rôle d'ascenseur social.

Un constat s'impose, **les pays qui occupent la tête du classement PISA n'imposent pas à leurs enseignants de placer « l'élève au centre », ni de mettre en œuvre la pédagogie socio-constructiviste ; c'est bien au contraire le savoir qui est au centre de leur système éducatif et l'effort qui est valorisé.**

Il est donc impérieux de stopper le carnage des « innovations pédagogiques » et réformes délétères successives qui ont conduit à la déliquescence d'un système éducatif qui permettait jadis aux élèves, issus de familles riches ou pauvres, de s'élever socialement et intellectuellement et qui était envié par d'autres pays. Il faut redonner la priorité aux apprentissages fondamentaux au primaire (savoir lire, savoir écrire, savoir compter).

Il est temps de cesser de s'inspirer d'autres « modèles » en fonction des modes et de revenir au modèle français républicain, tout en conciliant massification, démocratisation et qualité du service public d'instruction et d'éducation.

Si un nombre grandissant de familles cherchent à scolariser leurs enfants dans le privé, ce n'est pas parce que les enseignements qui y sont dispensés sont systématiquement de meilleure qualité, mais parce que les méthodes sont restées traditionnelles et efficaces, le niveau d'exigence élevé et les apprentissages réalisés dans un climat apaisé.

Le **SIAES - SIES** et la **FAEN**, qui défendent le service public et l'École de la République, relayent leurs propositions concrètes, peu coûteuses mais efficaces, dans leurs publications et lors des audiences qui leur sont accordées au ministère.

Le ministre de l'éducation nationale choisit d'**opposer les professeurs entre eux en stigmatisant avec le plus grand mépris les professeurs de CPGE** présentés comme des nantis et en **détruisant ce qui fonctionne encore** (destruction des CPGE ; dénaturaison de l'agrégation, avant suppression). Cette prétendue « refondation » sans moyens est financée grâce à des redéploiements et le projet du ministre se résume pour les professeurs à « **travailler autant et gagner moins** » ou « **travailler plus pour gagner autant** » (voir pages 2 et 3).

Que les enseignants affectés dans un établissement relevant actuellement de l'éducation prioritaire ne s'y trompent pas. La pondération de 1,1 ne s'appliquera pas à tous les établissements, mais seulement « *aux établissements les plus difficiles sur le plan social et scolaire qui seront déterminés dans le cadre de la réflexion sur l'éducation prioritaire* ». Il ne s'agira pas d'une décharge, mais « *de dégager du temps pour le suivi des élèves et le travail en équipe dans le collège et dans le réseau d'éducation prioritaire* ». L'indemnité de sujétions spéciales ZEP sera-t-elle maintenue ? (voir pages 4 - 5)

L'heure de décharge pour les professeurs de SVT et de sciences physiques (dite « heure de vaisselle ») affectés dans un établissement sans agent de laboratoire est supprimée et remplacée par une indemnité. Il s'agit donc d'une augmentation du temps de travail. D'autre part, l'indemnité pourra, selon les cas, être inférieure à une HSA majorée (voir page 5).

La pondération de 1,1 en classes de cycle terminal de lycée remplaçant « l'heure de première chaire » fera, selon les années, des gagnants et des perdants et n'est donc pas plus satisfaisante que le système actuel (voir page 5).

La situation des professeurs d'EPS ne s'améliore pas. L'alignement sur 18 heures (15 pour les agrégés) est refusé et la décharge automatique et statutaire pour le coordonnateur(trice) est supprimée dans le projet.

Les missions sont modifiées et les spectres de l'annualisation et de l'augmentation du nombre de semaines de cours demeurent toujours présents. Le scandaleux rattrapage des cours de la journée de prérentrée et l'annonce d'une rentrée fin Août donnent le ton des arrière-pensées ministérielles pour les années à venir.

Le moins que l'on puisse dire est qu'un certain nombre d'organisations syndicales sont particulièrement complaisantes avec le pouvoir en place et qu'elles n'accordent visiblement pas toute la même importance à l'indépendance syndicale. Comment ces syndicats qui défendaient naguère, avec le **SIAES**, les décrets de 1950 et les statuts contre les projets des ministres de Robien ou Chatel peuvent-ils expliquer aujourd'hui aux collègues que ces mêmes statuts doivent être modifiés ?

Les syndicats réformistes qui ont soutenu activement la « refondation » Peillon portent une lourde responsabilité dans la situation actuelle, même si certains se livrent actuellement à de spectaculaires contorsions et tiennent un double discours.

Accepter des négociations sur les missions et donc les statuts des professeurs, provoquer une dégradation sans précédent de leurs statuts et conditions de travail, une augmentation du temps de travail et une baisse des salaires, pour ensuite se vanter d'avoir obtenu des « avancées », relève de la manipulation ou du cynisme !

Le **SIAES - SIES / FAEN** ne « retourne pas sa veste » en échange de contreparties. Il défend les statuts des personnels que le gouvernement soit de droite ou de gauche.

Jean Baptiste VERNEUIL - Secrétaire Général du **SIAES - SIES / FAEN**